

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2019/2020
Application de la TVA à 7 % (Loi de Finances 2018)

Précolaire et 1er cycle de l'enseignement de base
(Nouveaux élèves)

DESIGNATION	MODALITES DE REGLEMENT (1)			
	COUT ANNUEL TTC	1 ^{er} trimestre à l'inscription	2ème trimestre (avant le 01/12/2019)	3ème trimestre (avant le 01/03/2020)
TEST D'ENTREE pour le préscolaire	A régler directement auprès du psychologue			
DROIT DE 1ère INSCRIPTION	535 DT	535 DT		
DROIT DE REINSCRIPTION Précolaire / Primaire	268 DT			268 DT
SCOLARITE PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE • BADGE inclus (à renouveler en cas de perte ou de dommage au tarif de 15D)	4800 DT	1700 DT	1550 DT	1550 DT
FOURNITURES PEDAGOGIQUES (TP et travaux manuels) • tarif préscolaire : • tarif primaire :	200 DT 150 DT	200 DT 150 DT		
SERVICE PANIER - encadrement	500 DT	250 DT	250 DT	
Cantine - 4 repas/semaine : - Encadrement (2) - Catering (3)	500 DT 1100 DT	250 DT 600 DT	250 DT 500 DT	
GARDERIE – ETUDES SURVEILLEES	500 DT	250 DT	250 DT	
DROIT DE TIMBRE : 600 millimes (applicable à chaque paiement comptant ou différé)				

(1) Règlements mensuels acceptés sous conditions.

(2) le montant de l'encadrement Cantine est payable avec les frais au nom de « Fondation Bouebdelli »

(3) Chèque à libeller au nom de la société « Multicatering »

BADGE : Les élèves doivent tous porter le badge réglementaire le jour de la rentrée et le conserver en bon état.

TABLIER ET TENUES DE SPORT : Tous les élèves sont tenus de porter exclusivement le tablier uniforme de l'école dès le 1er jour de la rentrée. Dès la 1^{ère} année primaire, ils sont également tenus de porter les tenues réglementaires de sport. Ils seront à acquérir à l'économat **lors de l'inscription définitive**. Il est conseillé d'amener l'enfant pour les essayages, les vêtements vendus ne pouvant être échangés. **AUCUNE VENTE NE SERA EFFECTUEE EN AOUT ET SEPTEMBRE 2019.**

FOURNITURES SCOLAIRES : Toutes les fournitures scolaires nécessaires aux activités manuelles sont fournies par l'école. Pour les manuels scolaires, se référer à la liste de chaque classe Les cartables à roulettes ne sont tolérés que s'ils comportent des sangles afin d'être portés sur le dos. **Afin d'alléger les cartables des élèves, les livres sont à apporter en classe le 2^{ème} jour de la rentrée.**

SERVICES CANTINE ET PANIER : Les réservations doivent avoir lieu dès l'inscription. Ouverture le 2^{ème} jour de la rentrée scolaire.

En cas de désistement tous ces droits et frais ne seront ni remboursables ni transférables à d'autres personnes ou à d'autres frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.

Rentrée scolaire : Se référer à la date officielle annoncée par le Ministère de l'Education, étant précisé que le 1er jour les cours cesseront à 12h.